

AVIS DE VACANCE DE POSTE

La CCIMBO Morlaix gère directement deux ports de plaisance, le port de plaisance de Morlaix, à flot possédant 210 emplacements sur ponton et à quai et le port de plaisance de Roscoff, port en eau profonde de 625 places recevant jusqu'à 5000 bateaux de passage par an.

La CCI Métropolitaine Bretagne Ouest recrute pour ces 2 ports, un(e) :

Maître de Port adjoint des ports de plaisance de Roscoff et de Morlaix (h/f)

Dans un souhait constant de qualité du service aux clients, le titulaire du poste, devra sous l'autorité hiérarchique du Directeur des ports :

Missions :

- Manager une équipe composée de 5 permanents et 11 personnes en haute saison.
- Assurer l'entretien curatif et préventif des sites et des équipements sur l'ensemble des concessions portuaires dans le respect des règles de sécurité et des contraintes environnementales imposées par la certification « Port propre »
- Garantir la gestion rigoureuse des emplacements à flot comme à terre et des outils de manutention.
- Estimer et proposer les travaux d'entretien (installations portuaires, bâtiments et matériels)
- Planifier et organiser les interventions de maintenance
- Vérifier et assurer le suivi de conformité des installations
- Assurer les relations avec la clientèle et tous les acteurs du site dans le respect de la réglementation portuaire.
- Coordonner et assurer l'accueil des navires en escale
- Piloter les engins de manutention (élévateurs à bateaux, chariot hydraulique, ensemble tracteur + parklev)
- Sensibiliser les usagers à la protection de l'environnement.
- Assurer la promotion des ports lors des salons nautiques notamment Southampton et Jersey Boat show

Profil :

- Rigueur, soin et bonne humeur dans l'exécution des missions confiées.
- Expérience de l'accueil client et du service client
- Autonomie, force d'initiative, esprit d'équipe et discrétion.
- Expérience et compétences techniques éprouvées dans des activités similaires.
- Qualités rédactionnelles et maîtrise des outils informatiques.
- Maîtrise de la langue anglaise.
- Permis B et permis bateau exigés.

Conditions de travail :

- CDI – 35 heures annualisées
- Travail de weekend et jours fériés, en horaire décalé sur la période estivale, le temps de travail sera annualisé.
- Convention collective nationale des ports de plaisance.
- Rémunération : conformément à la grille de classification – « Maître de Port adjoint deuxième échelon » - catégorie Agent de Maîtrise - de ladite convention.

Poste à pourvoir dès que possible

Adresser lettre de candidature et C.V. avant le mardi 25 janvier 2019 à l'attention de :

Monsieur Gilles SIMON, Directeur de l'Administration Générale et des Équipements Gérés de la CCI Métropolitaine Bretagne-Ouest

Par mail à l'adresse suivante : **regine.legac@bretagne-ouest.cci.bzh**

Pour de plus amples renseignements, uniquement par mail auprès de Monsieur Frédéric Boccou, Directeur des Ports de Plaisance :

frederic.boccou@bretagne-ouest.cci.bzh